

# ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

2065, rue Parthenais, bureau 298, C.P. 383, Montréal, Qc, H2K 3T1

@ : [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)

Tél : 514-390-0110



---

## Offre d'emploi – Poste de permanence syndicale

L'association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste de permanence syndicale. L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle milite depuis sa création pour l'accessibilité à un système d'éducation gratuit, public et de qualité.

### Description

Les permanent-e-s syndicaux de l'ASSÉ sont des employé-e-s embauché-e-s pour assurer un soutien direct au travail du Conseil exécutif, des Comités et de l'ASSÉ, généralement à partir du siège social de l'ASSÉ.

Les employé-es de l'ASSÉ sont syndiqué-e-s et membres du SEESOCQ (Syndicat des Employées et Employés de Syndicats et Organismes Collectifs du Québec).

### Responsabilités

Les responsabilités de la permanence syndicale sont les suivantes :

- Assurer la réception, la rédaction ou la transcription et l'impression des documents, les envois postaux et le classement du courrier et des courriels;
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association;
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, faire des dossiers de presse sur demande et commander des documents pertinents;
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions;
- Informer le public quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités;
- Faire la mise à jour des sites Internet de l'association et, secondairement, veiller au bon fonctionnement du réseau informatique;
- Préparer et assurer la transition avec les futur-e-s employé-e-s;
- Faire du soutien à la recherche;

- Assurer la gestion comptable de l'association;
- Nonobstant ce qui précède, les responsabilités des employé-e-s sont celles définies par la convention collective des employé-e-s

## **Prérequis**

Les prérequis pour postuler à la permanence syndicale sont les suivants :

- Connaissance du mouvement étudiant;
- Capacité d'adaptation, d'organisation du travail, sens de l'initiative et aptitude à établir les priorités;
- Entregent et aptitude à travailler en équipe;
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Maîtrise de l'anglais, un atout;
- Expérience militante pertinente au poste;
- Expérience ou connaissances en comptabilité et en informatique;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

## **Conditions de travail**

Rémunération : 20 à 25 heures par semaine au taux horaire de base de 18\$ de l'heure, en plus des divers avantages sociaux prévus à la convention collective.

Date d'entrée en poste: 8 février 2016

Veillez envoyer votre curriculum vitae par courriel au [embauche@asse-solidarite.qc.ca](mailto:embauche@asse-solidarite.qc.ca) ainsi qu'une brève lettre de présentation **avant le 1<sup>er</sup> février 2016**.

*Seules les candidatures retenues pour l'entrevue seront contactées.*

Pour nous rejoindre en cas de besoin :

- Par courrier : 2065, rue Parthenais, local 383, Montréal (Québec), H2K 3T1
- Par courriel : [embauche@asse-solidarite.qc.ca](mailto:embauche@asse-solidarite.qc.ca)
- Par téléphone : (514) 390-0110

Pour plus d'information sur l'ASSÉ, visitez notre site web: [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)